



Les mesures les plus couramment implantées dans les entreprises sont souvent les moins dispendieuses. Mais, pour qu'une mesure soit utilisée par vos employés, elle doit avoir fait l'objet préalable d'une consultation auprès des employés afin de déterminer leurs besoins. Les mesures doivent aussi respecter les obligations de l'entreprise et être connues de tous et de toutes.

Exemples de mesures populaires :

### HORAIRE DE TRAVAIL

- Horaire flexible
- Horaire à la carte
- Échange de quart de travail

### SEMAINE DE TRAVAIL

- Semaine de travail comprimée volontaire
- Réduction volontaire du temps de travail
- Partage de poste
- Accumulation des heures supplémentaires dans une banque de temps

### CONGÉS DE MATERNITÉ

- Retour progressif
- Temps pour l'allaitement

### ORGANISATION DU TRAVAIL

- Rotation de poste
- Travail à domicile

### CONGÉS/VACANCES

- Offre de congés sans solde/sabbatique
- Congés pour affaires personnelles ou familiales
- Congés fractionnables en heures
- Congés à traitement différé

### DIVERS

- Création d'une liste de professionnels divers pouvant venir en aide aux employés (ménage, garderie, etc.)
- Remboursement des frais de garde pour une activité obligatoire en dehors des heures régulières de travail
- Accueil des enfants sur les lieux de travail
- Escomptes sur des activités (culturelles, sportives, etc.)
- Réduction des réunions hors des heures régulières de travail